



POLITIQUE D'INTEGRATION SOCIALE DU FESTIVAL D'AVIGNON

Le Festival d'Avignon à travers sa politique de ressources humaines souhaite promouvoir la diversité et l'égalité des chances, s'engager auprès de ses collaborateurs avec une culture du respect de l'autre et de ses différences.

Synonyme de richesse humaine, la diversité s'envisage au sein du Festival d'Avignon comme un acquis à respecter, développer et promouvoir.

Cet engagement s'applique dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines, telles que l'embauche, la formation, encore la protection des collaborateurs.

LE FESTIVAL D'AVIGNON, REFLET DE LA DIVERSITE

Pour la 75^{ème} édition du Festival d'Avignon en 2021, 779 salariés ont été embauchés. Parmi tous les collaborateurs, 24 nationalités de tous les continents sont représentées.

La politique de recrutement s'appuie sur un principe d'équité entre les candidats et de non-discrimination.

A titre d'exemple, toutes les candidatures sont ainsi les bienvenues, quels que soient l'âge, le genre, l'origine sociale, ethnique, les orientations sexuelles ou le handicap des candidats.

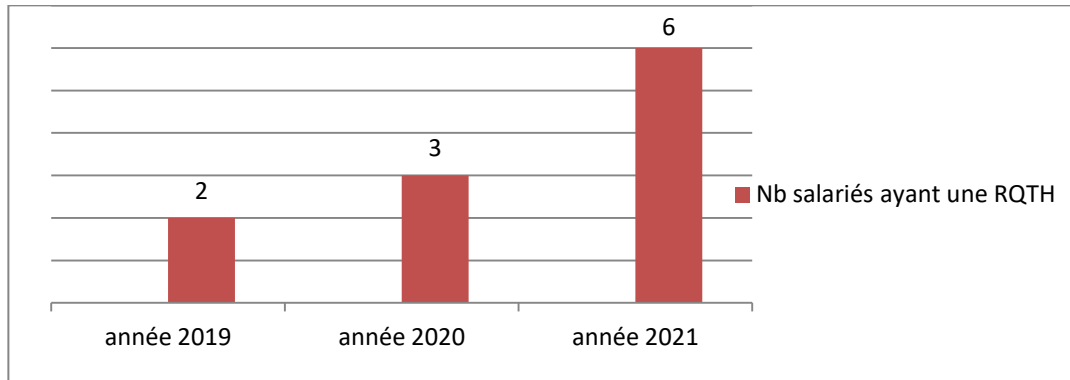
Le Festival d'Avignon travaille en partenariat avec plusieurs structures du champ social, telles que la Mission locale, des centres sociaux, la protection judiciaire de la jeunesse, afin de toucher un public éloigné du monde professionnel ou en difficulté d'insertion.

Enfin le Festival d'Avignon promeut le recrutement par l'alternance avec des centres de formations du monde du spectacle mais également avec des Universités.

NOTRE ENGAGEMENT SOCIETAL

Le Festival d'Avignon s'engage pour l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Un partenariat a été mis en place en 2021 avec la Mission Handicap Spectacle d'Audiens afin d'organiser une campagne de sensibilisation au handicap auprès des salariés permanents et d'élargir le recrutement et l'accueil des travailleurs handicapés avec l'appui d'acteurs dédiés tels que Cap Emploi, Pôle Emploi...



Le Festival d'Avignon s'est également engagé dans une politique d'accueil du public en situation de handicap à travers diverses actions :

- Formation des agents d'accueil du public sur le handicap
- Création des plans PMR des lieux du Festival
- Création d'une maquette tactile à La FabricA
- Boucle de renfort sonore portative
- Audiodescription et surtitrage de certains spectacles

PROMOUVOIR L'ÉGALITE HOMME-FEMME

En 2021, le Festival d'Avignon a embauché 381 femmes et 398 hommes, soit 49% de femmes et 51% d'hommes.

Un projet d'accord d'entreprise sur l'égalité homme-femme au sein du Festival d'Avignon sera négocié à partir du 2^{ème} semestre 2021 afin de promouvoir l'égalité professionnelle.

PROTÉGER SES COLLABORATEURS

Au 1^{er} janvier 2020, le Festival d'Avignon a changé de prestataire de complémentaire santé pour être rattaché à AUDIENS afin de faire bénéficier les salariés des meilleures garanties possibles.

La couverture santé mise en place couvre tous les ayants-droits des salariés avec une prise en charge de 63% de l'employeur de la cotisation mensuelle.

Le document unique de prévention des risques professionnels a été réorganisé et mis à jour en 2021 afin de garantir la santé et la sécurité des collaborateurs. Il est régulièrement discuté en CSE.

La démarche d'employeur responsable s'exprime aussi dans le dialogue social actif avec les instances représentatives du personnel.

En juillet 2019, un accord d'entreprise a été signé pour intégrer dans la délégation du personnel représenté au Comité Social et Economique (CSE) des salariés intermittents. Un accord d'aménagement du temps de travail des salariés permanents et saisonniers a été signé en juillet 2019 et un accord sur l'aménagement du temps de travail des salariés intermittents a été signé en mars 2021

La délégation du personnel est composée de 5 titulaires et 3 suppléants, représentant toutes les catégories professionnelles.